

## Grandvillars Claude Frézard nous a quittés

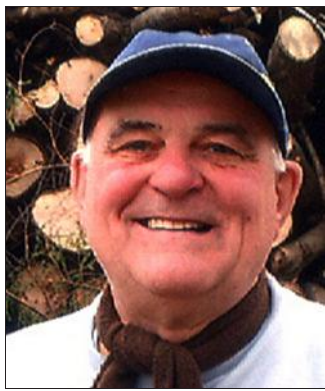
C'est avec stupeur et émotion que les habitants de Grandvillars et des environs ont appris, mardi, le décès brutal de Claude Frézard.

Fils de Georges et Noëlle Frézard, Claude était né le 3 août 1947 à Delle et faisait partie d'une fratrie de six enfants. Après l'école primaire à Grandvillars, il passa un BEP à Delle avant d'intégrer le CNAAM à Montbéliard. Brevet professionnel en poche, il entra en 1971 à la SID à Delle au bureau méthodes en tant qu'ajusteur, puis dessinateur industriel. Puis, après des formations, il quitta la SID pour GFD à Bourgnone et devint représentant de commerce pour cette entreprise de visserie boulonnerie.

Le 31 juillet 1971, il prenait pour épouse Maryse Cuenin. De cette union sont nés deux garçons, Gaël en 1978 et Loïc, en 1984, qui lui ont donné deux petits-enfants, Paul et Lucie, aujourd'hui âgés respectivement de 10 et 8 ans.

Malade dès l'âge de 40 ans, Claude fut contraint de quitter le monde professionnel avant sa retraite. Il œuvra beaucoup pour Grandvillars, élu conseiller municipal depuis 1977 en même temps que le maire actuel Christian Rayot. « Il débuta son 7<sup>e</sup> mandat en 2014 » indique le maire. Il était adjoint à l'environnement et aux forêts depuis 1983. C'était une personne intègre et impliquée totalement dans sa fonction. »

A part sa famille, qu'il adorait, sa grande passion était la nature et principalement les forêts. Il remit au goût du jour la journée de nettoyage qui a rassemblé deux années de suite plus d'une centaine de participants de tous âges. Il organisa aussi la journée de l'environnement pour les écoliers avec la participation de professionnels et de l'ONF. Dernièrement, avec



une poignée de bénévoles et les chasseurs avec qui il aimait travailler, il avait fait poser des barrières à l'entrée des chemins pour lutter contre les incivilités. Il avait aussi fait planter des haies et des arbres fruitiers sur le territoire communal. Et, depuis plusieurs semaines, il préparait une grande fête prévue à Grandvillars les 28 et 29 mai prochain, une fête qui accueillera les championnats de France de sculpture à la tronçonneuse et de nombreux stands.

Claude Frézard était connu dans tout le Sud Territoire et même au-delà. « C'est sans doute la pression liée à l'organisation d'un tel événement qu'il n'a pas supporté » indique son épouse Maryse. « C'était un passionné, un grand sensible qui aimait les gens. Il était très généreux. Pour la fête dont il était l'initiateur, il n'a pas pu aller jusqu'au bout. Il a su s'entourer, mais il n'a pas su déléguer suffisamment. C'était un mélancolique, un anxieux. Il se faisait beaucoup trop de soucis pour tout. » Sa maladie, elle ne se voyait pas. Il parvenait à donner le change. Seuls ses proches savaient.

Claude Frézard repose au funéraire de Delle. Ses obsèques auront lieu ce vendredi à 16 h 15 à l'église de Grandvillars.

**Dominique LHOMME**

## Théâtre Les répétitions débutent dimanche

L'association Vivre Ensemble de Brebotte a invité ses adhérents et les représentants du tissu associatif de Grandvillars à la présentation de son 30<sup>e</sup> spectacle « De la flamme des maîtres de forges ». Le déplacement exceptionnel à Grandvillars du son et lumière, donné les 21, 22 et 23 juillet, est motivé par cet anniversaire.

Une quarantaine de personnes ont répondu à ce premier appel aux bonnes volontés. La réunion de présentation, conduite par Patrice Vallat le metteur en scène, a été rythmée à grand renfort d'images et d'extraits de la bande sonore. De quoi donner envie alors que les répétitions débuteront ce dimanche 22 mai à 18 h.

### Nombreuses nouveautés

Pour cet événement, un haut lieu historique était requis. Il a été trouvé derrière l'église de Grandvillars. La tribune, qui ne pourra pas accueillir plus de 1000 spectateurs par soir, s'ouvrira au-devant du bâtiment dit de la conciergerie, du château Kléber achevé en 1791, et d'un ancien moulin qui deviendra l'usine du moulin. Ils sont les témoins oubliés

et les symboles de la naissance de la forge et d'une certaine culture du travail du fer dans la vallée de l'Alaine.

Les nouveautés sont nombreuses. Tout d'abord, le renfort du tissu associatif de Grandvillars comme autant de nouveaux acteurs et figurants qui devraient approcher les cent personnes. La projection d'images de grandes dimensions sur les murs du château Kléber le transformera par exemple en un château du seigneur Gaspard Barbaud au tout début du spectacle.

Des effets sonores intégrés dans la bande sonore seront diffusés grâce à un système au format 5.1. Le résultat attendu : des spectateurs plongés au cœur des œuvres musicales et du récit du conteur Max Chari, et particulièrement lors de la scène de bombardement dans le ciel de Grandvillars en 1917.

Michel Schnoebelen viendra renforcer la mise en scène avec ses attelages de chevaux. Il conduira au château le seigneur Gaspard Barbaud, son épouse et ses huit enfants. L'association Escalibur proposera des combats d'escrime pendant le ta-



■ C'est à l'arrière de l'église de Grandvillars que sera donné du 21 au 23 juillet le son et lumières.

bleau dédié à la Révolution française, tandis que les vanniers du terroir seront sur scène pour confectionner les paniers lors de la scène de la foire.

Ce spectacle transportera le public entre 1675 et 1917. Nombreux sont les person-

nages à interpréter, parmi lesquels la famille Bandelier, comme un symbole du monde ouvrier qui a su apporter travail et ingéniosité pour que l'entreprise puisse traverser les âges, pour que la culture du travail du fer soit encore bien vivante de

nos jours. Même le loup de la forêt des maîtres de forges viendra nous rendre visite.

■ Spectacle les jeudis 21, vendredi 22 et samedi 23 juillet. Tarifs : 12 € (spectacle), 32 € (formule repas-spectacle). Billetterie ouverte à partir du lundi 30 mai.

## Beaucourt Trois cents élèves courent contre la faim

La course contre la faim, initiée par l'association « Action contre la faim » était organisée mercredi matin au collège Saint-Exupéry. 300 élèves environ ont participé : les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de l'établissement mais aussi les CM2 des écoles beaucourtoises.

En amont, chacun avait recherché des parrains, prêts à faire un don augmentant en fonction des tours de piste effectués. Pierre-Alain Frau, l'ancien footballeur professionnel, était au dé-

part : il a effectué le tour de chauffe en tête de groupe avec les professeurs et avec Aïda Habachi, chargée des affaires scolaires à la Ville de Beaucourt. Jacob Labeth, principal du collège, était présent lui aussi, fier de voir tous ces jeunes prendre part à ce grand mouvement de solidarité organisé cette année en faveur d'Haïti, un pays souffrant de malnutrition chronique.

Sur un parcours sélectif avec du dénivelé et entre

autres de longs escaliers « sciant les jambes », les élèves ont multiplié les efforts, en courant le plus souvent, en marchant parfois, afin de remplir leur contrat et d'apporter leur contribution à ce beau projet citoyen, solidaire et sportif.

Pour une noble cause, plus de 1.000 kilomètres ont été parcourus mercredi autour du collège par des jeunes souhaitant venir en aide à d'autres jeunes vivant à l'autre bout du monde et n'ayant pas leur chance.



■ Pierre-Alain Frau, au centre avec Aïda Habachi, était au départ de la course contre la faim.

## Bretagne Budget : réduction des investissements

Lors de la présentation du budget 2016, il a été exposé qu'il convient de faire face à la diminution des dotations de l'Etat et à l'augmentation des dépenses communales, notamment de l'enveloppe scolaire qui atteindra 27.698 €. Somme décomposée ainsi : 15.824€ (base 2014/2015) pour enfants scolarisés à Montreux-Château et extérieur ; participation au périscolaire (restauration, garderie et TAP : 11 814€ pour l'année scolaire 2015/2016. Le maire, Claude Bruckert, a été suivi dans sa proposition d'appliquer une augmentation du produit des impôts locaux de 5 % (sept voix pour, deux contre.)

La répercussion sur les taux 2016 aboutit à : taxe d'habitation, 6,46 % ; foncier bâti, 8,59 % ; foncier non-bâti, 26,45 %.

Le rapport global 2016 sera

de 34.047 € contre 32.418 € sur base 2015 soit une recette supplémentaire de 1.629 €. Le budget primitif 2016 a été voté équilibré à 220.404 € en section de fonctionnement et 51.491€ en section d'investissement.

Comme la longueur des voies communales est prise en compte dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement, le conseil municipal a décidé d'établir un état des lieux pour mise à jour du classement.

Revu, le contrat de surveillance et maintenance du paratonnerre de l'église intercommunale de Brebotte se monte à 108 € dont 43 € à la charge de Bretagne. Accord du conseil.

Il a été rappelé qu'il convient de respecter les horaires de tonte et d'utilisation d'appareils bruyants pour tous autres travaux.

# CHAQUE LUNDI

nos rubriques  
**DIALOGUE**  
et **JEUX**



Fête des Mères 29 mai 2016

## Pour que votre maman reste au cœur de l'actualité

### Offrez-lui un abonnement à L'Est Républicain

1 CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

2 RECEVEZ LA CARTE CADEAU, PERSONNALISEZ-LA ET OFFREZ-LA !



L'EST  
RÉPUBLICAIN

Abonnement PAPIER 7j/7 + WEB



Abonnement WEB



Commandez sur [www.estrepublcain.fr](http://www.estrepublcain.fr) - Onglet S'ABONNER

ou retournez le bulletin ci-dessous à : L'EST REPUBLICAIN - rue Théophraste Renaudot - 54185 HEILLECOURT CEDEX

JE SOUHAITE OFFRIRE UNE CARTE CADEAU ABBONNEMENT

- Papier 7j/7 + web 2 mois 55€  
 Papier 7j/7 + web 6 mois 170€  
 Web 2 mois 30€  
 Web 6 mois 90€

ADRESSE DU DESTINATAIRE DE L'ABONNEMENT

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tel. fixe \_\_\_\_\_ Port. \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_

VOTRE ADRESSE

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tel. fixe \_\_\_\_\_ Port. \_\_\_\_\_  
 Mail : \_\_\_\_\_

Je joins mon règlement d'un montant de \_\_\_\_\_ € par :

Chèque bancaire à l'ordre de L'EST REPUBLICAIN

Règlement par carte bancaire sur notre site

Date et signature

Date de mise en service de l'abonnement papier : 4 semaines à compter de la réception de la commande. Activation de l'abonnement Web par le destinataire selon la procédure indiquée sur la carte. Conformément à la loi informatique et libertés du 03/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant dans notre fichier.